



Et la rue dans tout ça ?

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 4 janvier 2008

Bonjour, La rue n'est elle pas le lieu le plus publique qui soit ? Parceque là, je ne comprend toujours pas pourquoi la rue n'est pas considérée comme lieu public dans cette loi... Serons-nous un jour protégé partout ?

D'avance merci !

Réponse :

Tant que le tabac sera en vente libre, les individus pourront fumer dans la rue. Peut-être y aura-t-il quelques restrictions liées aux troubles de voisinage ou aux files d'attente, mais cela ne dépassera pas ces considérations.